



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 Juin 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Juin 1998

**Organisation d'une Université d'Été par la MAFPEN au lycée de la
Venise Verte - Convention**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Du 6 au 10 Juillet 1998 se déroulera à NIORT, au Lycée de la Venise Verte une Université d'été sur le thème retenu par le Ministère de l'Education Nationale : "IMPACT DU DROIT EUROPEEN SUR LE DROIT INTERNE".

Cette manifestation organisée par la MAFPEN (Mission Académique de la Formation Professionnelle de l'Education Nationale), a pour but de présenter et de définir les grands changements générés par le droit communautaire sur le droit interne français et de répondre, entre autre, à la question : "comment permettre à nos étudiants de se former à ce nouveau domaine du droit ?". Une cinquantaine de participants, enseignants et socio-professionnels sont attendus.

Ce thème intéresse aussi tout particulièrement les enseignants et les étudiants des formations universitaires se rapportant au droit et aux assurances, hébergées au Centre Municipal Du Guesclin.

La Ville de NIORT souhaite soutenir ce programme par 'attribution d'une subvention de 10.000 F qui sera versée à l'Agent Comptable du Lycée de la Venise Verte.

Les crédits seront inscrits au budget supplémentaire de Juin 1998 à l'imputation : 921.131.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention entre la Ville de NIORT et la MAFPEN
- Autoriser le Maire de NIORT ou l'Adjoint Délégué à signer cette convention et à payer la subvention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

[Ordre du jour](#)